



Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau communautaire

A remplir par le Bureau d'Appui au Comité de Pilotage	
Réunion n° : 14	Date de la réunion: 05 juillet 2007
Point n°: 1	Projet: PBF/BDI/A-4
Au : Comité de Pilotage conjoint du Fonds de Consolidation de la Paix du Burundi	Date de soumission : 27 juin 2007
Directeur du Projet : Nom : NSHAGIRIJE Sylvère Adresse : Chef de Cabinet au Ministère de la Jeunesse et Sports Téléphone : 22 22 09 49 ou 22 22 68 22 77 730 187 E-mail : nshagi@yahoo.fr	Président du groupe d'experts Nom : S.E. Monsieur l'Ambassadeur Adolphe NAHAYO Adresse : Directeur du Département Chargé des Organisations Internationales au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale Bureau N° 28 Téléphone : 751 951 ou 22 22 34 23 E-mail : nahaado@yahoo.fr
Via : Equipe d'experts du Comité de Pilotage <input checked="" type="checkbox"/> Approbation <input type="checkbox"/> Remarques	Contact: Numéro de téléphone, Email
Si approuvée, la présentation proposée aboutira à: <input type="checkbox"/> la poursuite du Projet existant <input checked="" type="checkbox"/> Un nouveau Projet <input type="checkbox"/> Autres (Préciser)	La présentation proposée est le produit: <input checked="" type="checkbox"/> d'un travail conjoint des Autorités nationales et des Nations Unies dans le cadre du Plan prioritaire du Fonds de Consolidation de la Paix pour le Burundi <input type="checkbox"/> Autres (Préciser)
Intitulé du Projet : Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau communautaire	
Montant des fonds du FCP demandé pour le Projet proposé: 4 000 000 USD	
Montant des charges indirectes demandé: 7%	

Formulaire de Présentation du Projet

1. Historique du projet

Le Burundi est un pays en post conflit, dont les jeunes représentent la majorité de la population (Plus de 60% de la population). Pendant la crise, certains jeunes ont été témoins, victimes ou impliqués dans les violations diverses des droits humains. Ils ont participé également à la destruction de l'environnement et des infrastructures communautaires.

Les jeunes constituent aussi des acteurs sociaux importants de reconstruction du tissu social et de consolidation de la paix s'ils mettent en valeur leur force physique, leur effectif, leur esprit créatif, leur engagement et leur disponibilité. Effectivement, pendant la crise que vient de traverser notre pays, les jeunes ont fait preuve de plusieurs initiatives allant dans le sens de rapprochement, de socialisation et de cohabitation pacifique. Nous citerons à titre d'exemple les camps de reconstruction réalisés par les SCOUT et les guides dans le souci de rapprocher les jeunes d'ethnies différentes. Le Burundi a abrité plusieurs ateliers sous régionales de mobilisation, sensibilisation et échange d'expériences sur la cohésion, la reconstruction du tissu social et la résolution pacifique des conflits. En 2003, pendant deux semaines, 1400 jeunes venus de trois pays voisins se sont rassemblés à Ngozi, non seulement pour effectuer des activités de reconstruction, mais aussi pour se former et s'informer sur les compétences à la vie et la résolution pacifique des conflits. Dans le souci de participer à la lutte contre la balkanisation ethnique des quartiers, les associations de jeunes ont organisés des rencontres sportives entre des équipes de jeunes habitant des quartiers à connotation ethnique différente. Ainsi les stades étaient remplis de foules de population d'ethnies différentes venues nombreuses pour soutenir leurs équipes.

Il est donc important de mettre un accent sur les programmes visant à canaliser positivement la force de la jeunesse, à renforcer leurs initiatives et créativité à travers essentiellement les activités ayant pour but la cohésion sociale et l'auto prise en charge.

2. Raisons d'être du projet

Conscient de leur force et de la contribution qu'ils ont apportée pour le retour à la paix et à la stabilité socio politique, les jeunes ont émis des recommandations lors des consultations régionales organisées au mois de décembre 2006 lesquelles ont été réaffirmées lors du Forum National de la Jeunesse, organisé pour la première fois au Burundi, en Avril 2007, à Gitega. Ces recommandations qui s'adressaient aussi bien au gouvernement qu'aux bailleurs et autres partenaires au développement, faisaient ressortir le souci des jeunes d'être pris en compte en tant qu'acteurs et bénéficiaires dans le processus de consolidation de la paix.

Le projet a l'ambition de lancer une dynamique qui vise la diversification des opportunités d'accès aux micro projets générateurs de revenu, à travers : (i) les activités HIMO donnant droit à du Cash for Work, (ii) le renforcement des capacités axé sur l'entrepreneuriat des jeunes et les compétences de vie, et (iii) la mise à disposition d'un fonds de garantie qui facilitera l'accès des jeunes aux services de micro finances.

Ainsi, le rôle des jeunes dans le relèvement communautaire et dans la réhabilitation des valeurs humaines à travers les travaux d'intérêt communautaires sera accru et ils seront en même temps valorisés au sein de leur communauté. En outre, le fonds de garantie, la formation et l'amélioration des compétences de vie permettront à la fois d'améliorer l'auto prise en charge des jeunes et de pérenniser leur accès aux services d'épargne et de crédit.

3. Evaluation technique des propositions par l'Equipe d'experts au Comité de Pilotage

Fournir une synthèse concise de l'évaluation de la proposition faite sur base des critères suivants:

<i>Critères absolus pour l'acceptation du projet</i>		
(1)	Le Projet se réfère directement au Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix au Burundi.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(2)	Le Projet répond aux besoins immédiats de consolidation de la paix	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(3)	Le Projet implique des acteurs et/ou institutions qui ont rôle réel ou un rôle potentiel dans la consolidation de la paix	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(4)	Le Projet ne fait pas double emploi avec des activités menées par d'autres acteurs	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(5)	Les résultats attendus et l'impact du projet s'inscrivent dans une dynamique de durabilité	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
(6)	Les risques liés à l'exécution du projet sont d'un niveau acceptable.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(7)	Les liens entre les résultats et le budget sont consistants.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
<i>Critères additionnels pour l'examen du projet</i>		

(8)	Le Projet cible ou implique des bénéficiaires sur qui la consolidation de la paix a un impact	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(9)	Le projet s'inspire des expériences existantes au Burundi ou dans la sous région.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>
(10)	Le Projet vise à construire ou renforcer des capacités et/ou initiatives locales/nationales de consolidation de la paix.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(11)	Les structures Gouvernementales et/ou autres entités de mise en œuvre ont la capacité d'exécuter le Projet et de produire les résultats attendus dans les délais.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(12)	Les bénéficiaires ont été consultés dans le cadre de l'élaboration du Projet.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(13)	Le Projet prévoit la participation des bénéficiaires dans sa mise en œuvre et dans son évaluation	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(14)	Le Projet peut être exécuté dans les 12 mois et atteindre les résultats attendus	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>
(15)	Le projet prend en compte les préoccupations transversales tels que le Genre, le VIH/SIDA, l'Environnement.	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/>

Capacité de mise en œuvre du Projet
2007 2008
Engagements estimés (\$) 4,000,000
Décaissements estimés (\$)

Projet approuvé par le Ministère responsable

4. Examen administratif par l'équipe d'experts au Comité de Pilotage

Vérifier le contenu du format de proposition de Projet

- | | | | |
|--------------------------|--|---|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Page de garde (première page) | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Cadre logique de travail | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Justification du Projet | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Arrangements de gestion du Projet | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Analyse des risques et hypothèses | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Budget | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Rapport(s) Final et/ou Périodiques (pour financement additionnel uniquement) | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Frais de Gestion | Oui <input checked="" type="checkbox"/> | Non <input type="checkbox"/> |

Faire une évaluation/commentaire concis(e) basée sur:

- La possibilité réelle d'une mise en œuvre sur un an*

- Frais de soutien indirect des agences*

7%

- Examen général de la présentation du Projet*

Recommandations

5. Décision du Comité de Pilotage du FCP pour le Burundi

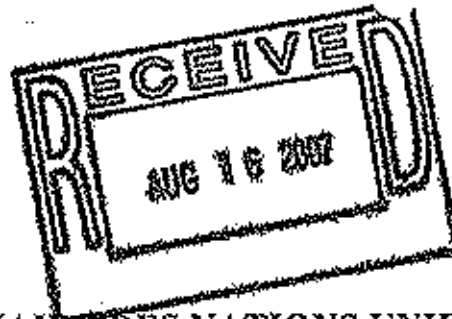
- Approuvé pour un budget total de 4 000 000 USD
 Approuvé avec modifications/conditions
 Renvoyé avec la remarque de le rendre conforme aux termes de référence
 Reporté
 Rejeté

Motif/Remarques

S.E. Monsieur le Représentant Exécutif du Secrétaire Général Youssef Mahmoud	S.E. Monsieur l'Ambassadeur Antoine Baza
CoPrésident du Comité de Pilotage Conjoint	CoPrésident du Comité de Pilotage Conjoint

6. Action prise par le Coordonnateur Exécutif du Bureau du Fonds fiduciaire pour la Consolidation de la Paix à New York (MDTF)

- Projet en conformité avec les dispositions des mémorandums d'entente entre les Nations Unies - PNUD, PNUD - agences participantes des Nations Unies : et en conformité avec la lettre d'entente avec les donateurs (le cas échéant)



**FONDS FIDUCIAIRE DES NATIONS UNIES
POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

COUVERTURE DU DOCUMENT DE PROJET

Entités des Nations Unies participantes : UNFPA	Ministère ou autre Entité Nationale : Ministère de la Jeunesse et des Sports
Directeur du Projet : Chef de Cabinet au Ministère de la Jeunesse Nom : NSHAGIRIJE Sylvere Adresse : Ministère de la Jeunesse et Sports, BP / 1095, Bujumbura Téléphone : 22 22 09 49 ou 22 22 68 22 E-mail : nsbagl@yahoo.fr	Président du groupe d'experts Nom : S.E. Monsieur l'Ambassadeur Adolphe NAHAYO Adresse : Directeur du Département Chargé des Organisations Internationales au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale Bureau No 28 Téléphone : 77 751 951 ou 22 22 34 23 E-mail : nahaado@yahoo.fr
Titre du Projet : Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau communautaire Numéro du Projet : BDI/A-4	Lieu du Projet : Bujumbura Mairie, Muyinga, Bujumbura Rural, Makamba et Cankuzo
	Coût Total du projet : US \$ 4.000.000 Fonds de Consolidation de la Paix : US \$ 4.000.000 Contributions du Gouvernement : Durée du Projet : 12 mois
Objectif global : Les jeunes sont revalorisés, se prennent en charge et participent pleinement à la consolidation de la paix au sein de leurs communautés. Objectifs immédiats : <ul style="list-style-type: none">- Donner l'opportunité aux jeunes non scolarisés sans emploi de participer au relèvement communautaire et dans la cohésion sociale à travers des travaux HIMO,- Renforcer l'autonomie socioéconomique des jeunes à travers les formations, les AGR et l'accès aux services d'épargne et de crédit,- Accroître la visibilité du rôle des jeunes dans la consolidation de la paix.	
Résultats : <ul style="list-style-type: none">- les jeunes sont reconnus et valorisés par la communauté comme des acteurs de consolidation de la paix et de relèvement communautaire ;- les capacités des jeunes à assurer leur auto prise en charge et à renforcer la cohésion sociale sont accrues ;	

- La visibilité sur le rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix est assurée.	
Date d'examen par le groupe d'experts : Le 3 juillet 2007 Date d'approbation par le comité de pilotage conjoint : Le 5 juillet 2007	



1. CONTEXTE.

Le Burundi est un pays de jeunes, 60% de sa population étant âgée de moins de 25 ans, et 56% ayant de 15 à 29 ans. Si la jeunesse est soutenue, elle peut constituer une grande force positive pour la reconstruction du tissu social et économique du pays.

Les jeunes dont l'âge varie entre 18 et 30 ans ont passé plus de la moitié de leur vie dans un contexte de guerre caractérisé par la violence, la haine, la vengeance, les divisions inter ethniques... Cette catégorie reste vulnérable et mérite une attention particulière pour plusieurs raisons :

- *L'insuffisance de formation* : 50% des jeunes de moins de 25 ans sont déscolarisés ou non scolarisés, et le taux d'analphabétisme est estimé à 44% chez les hommes et 64% chez les femmes. Les possibilités de formation professionnelle sont rares. Le manque d'expérience professionnelle rend les jeunes moins compétitifs sur le marché de l'emploi.
- *La désintégration familiale et le relâchement du tissu social* aggravent la vulnérabilité des jeunes et favorisent la désocialisation, l'oisiveté, la débauche, les blessures psychologiques. Il en résulte aussi d'énormes responsabilités précoces chez les jeunes qui deviennent chefs de famille en bas âge.
- *L'ignorance* liée au manque de sensibilisation et d'information ouvre les portes à toutes sortes de manipulations politiques. Les jeunes burundais sont las de guerre et ils ont soif de paix, mais la culture de la paix chez eux doit être cultivée consciemment.
- *Faibles compétences personnelles et sociales et en résolution pacifique des conflits.* Devant l'absence de réelles opportunités d'instruction et d'intégration dans le monde du travail, les jeunes risquent de tomber dans la résignation, la violence et les mauvaises mœurs. C'est en grande partie pour ces raisons que quelques-uns se sont laissés convaincre et ont choisi les armes et la force pour se faire entendre et s'exprimer autrement. La pauvreté et le chômage, sont incontestablement le grand problème d'un grand nombre de jeunes burundais, provoquant la maladie, les occupations humiliantes et dangereuses, l'exode rural...
- *Discrimination et marginalisation* : les jeunes sont souvent marginalisés par la population adulte qui les considère souvent comme étant trop jeunes pour être utiles dans le monde des adultes, bien que suffisamment âgés pour ne plus être pris en charge comme les enfants. Ils ne sont pas souvent consultés et encore moins associés dans la prise de décisions que ce soit au niveau familial, communautaire ou politique. Certaines catégories de jeunes souffrent davantage de la discrimination et de la stigmatisation que les autres : les jeunes batwa, les jeunes de la rue, les rapatriés, les ex combattants, les jeunes infectés ou affectés par le VIH/SIDA, les handicapés, les jeunes victimes de viol, les filles mères... Aussi, les filles continuent à subir la discrimination culturelle, ce qui les empêche de jouir de leurs droits sociaux et politico-économiques.
- *Le manque de lieux de rencontre et d'activités*, surtout pour les jeunes déscolarisés qui ne bénéficient pas des structures d'encadrement que peut offrir un lycée ou un centre de formation. Les centres communautaires des jeunes, qui offrent des possibilités saines de rencontre, de formation aux compétences de vie, d'activités culturelles et sportives, si importantes pour une bonne socialisation, pour le déversement positif des énergies débordantes des jeunes et pour leur développement physique et mental, font défaut : beaucoup de ces centres sont détruits, inopérants ou affectés à d'autres usages par les administrateurs communaux; les équipements sont inexistantes ou inaccessibles aux jeunes ; le système d'animateurs et encadrateurs n'existe plus.

Malgré cette situation, la majorité des jeunes a pu résister à la manipulation, et aux diverses sollicitations qui ont entraîné une partie d'entre eux à commettre divers actes de violence. Cela s'observe à travers la création de nombreuses associations de jeunes nées pendant la crise pour :

- amener leurs pairs à dire non à la violence par la sensibilisation, le renforcement des capacités en matière de résolution pacifique des conflits,
- amener les jeunes à lutter contre le VIH/SIDA et les violences basées sur le genre.

- respecter, protéger et promouvoir les droits de la personne humaine en général et de la femme en particulier,
- promouvoir l'éducation des enfants en général et de la fille en particulier,
- assister les victimes,
- assurer la survie économique des familles,
- assurer la protection de l'environnement notamment par les activités de reboisement et d'assainissement, etc.

2. JUSTIFICATION.

La crise qu'a connue le Burundi a eu des répercussions négatives sur la vie des jeunes : (i) le nombre d'orphelins a fortement augmenté et partant le nombre des enfants chefs de ménage, (ii) l'augmentation des violences basées sur le genre qui ont plus touché les petites et jeunes filles, (iii) l'augmentation du taux de chômage chez les jeunes toute catégorie confondue y compris les jeunes diplômés, (iv) le non accès aux services de micro crédit suite au manque de garantie...

Même si certains jeunes ont été effectivement sollicités et manipulés pour participer aux divers actes de violence, une grande partie d'entre eux s'est montrée responsable et a fortement contribué au retour à la paix. A travers les associations engagées dans divers domaines (droits de l'homme, genre, santé, éducation et culture, environnement, lutte contre la pauvreté...), les jeunes ont mené un véritable combat pour le retour à la paix. Notons également qu'à travers les rencontres sportives et culturelles organisées par les jeunes, ces derniers ont contribué à rompre la balkanisation ethnique. Avec l'appui technique des média privés et publics, les jeunes ont pu porter loin les messages axés notamment sur la résolution pacifique des conflits, la lutte contre les violences basées sur le genre, l'auto prise en charge...

D'après l'analyse faite dans le cadre du CSLP, le secteur social a été gravement affecté par la situation de conflit qui a prévalu dans le pays pendant plus d'une décennie. Cette situation a entraîné une baisse considérable de la production dans pratiquement tous les secteurs de l'économie nationale et a eu pour conséquence l'aggravation de la pauvreté. Le revenu par habitant est inférieur à 100 USD par an, niveau nettement inférieur à celui des autres pays africains et à la moyenne de l'Afrique subsaharienne estimée à plus de \$ 300. De façon générale, les familles vivent une situation de misère qui pourrait s'accroître si de meilleures perspectives ne leur sont pas offertes. En effet, dans le secteur moderne de l'économie, les possibilités de création de nouveaux emplois et les capacités d'absorption des demandeurs d'emploi des jeunes demeurent faibles.

Dans un pays sortant de la guerre comme le Burundi, les risques de retour au conflit sont multiples si les facteurs comme l'extrême pauvreté, le manque d'opportunités économiques, la non prise en compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables dont les jeunes et les femmes, ne sont pas pris en compte.

Ce projet va se concentrer sur les programmes visant à rapprocher les jeunes, à les rendre utiles pour eux-mêmes et pour la communauté à travers les activités HIMO, le renforcement des capacités et l'accès aux services de micro crédit pour leur auto prise en charge. A travers ce projet, la diversification des opportunités d'emplois et de revenus pour les jeunes passera par la promotion des activités à Haute Intensité de Main d'Ouvre (HIMO), la promotion du micro-crédit et le renforcement des activités génératrices de revenus, le renforcement des capacités en entrepreneuriat et les stages de premier emploi. Il est impératif d'impliquer les jeunes afin de renforcer leur optimisme naturel et leur donner une vision positive de l'avenir. Cela permettra de les préparer progressivement à assurer leur auto prise en charge et à résister à toute sollicitation contraire à leurs propres intérêts, participant ainsi à la consolidation de la paix au sein de leurs communautés respectives. D'autre part, si le programme d'appui aux micro projets générateurs de revenu des jeunes est bien géré, le fonds de garantie permettra de pérenniser cet appui au delà du projet.

3. DEMARCHE DU PROJET.

L'objectif global du projet est d'amener les jeunes des provinces cibles à se sentir revalorisés, à se prendre en charge et à participer pleinement à la consolidation de la paix au sein de leurs communautés.

Le projet couvrira 6 provinces, à savoir Cankuzo, Makamba, Kayanza, Bujumbura Rural, Bujumbura Mairie et Mwaro.

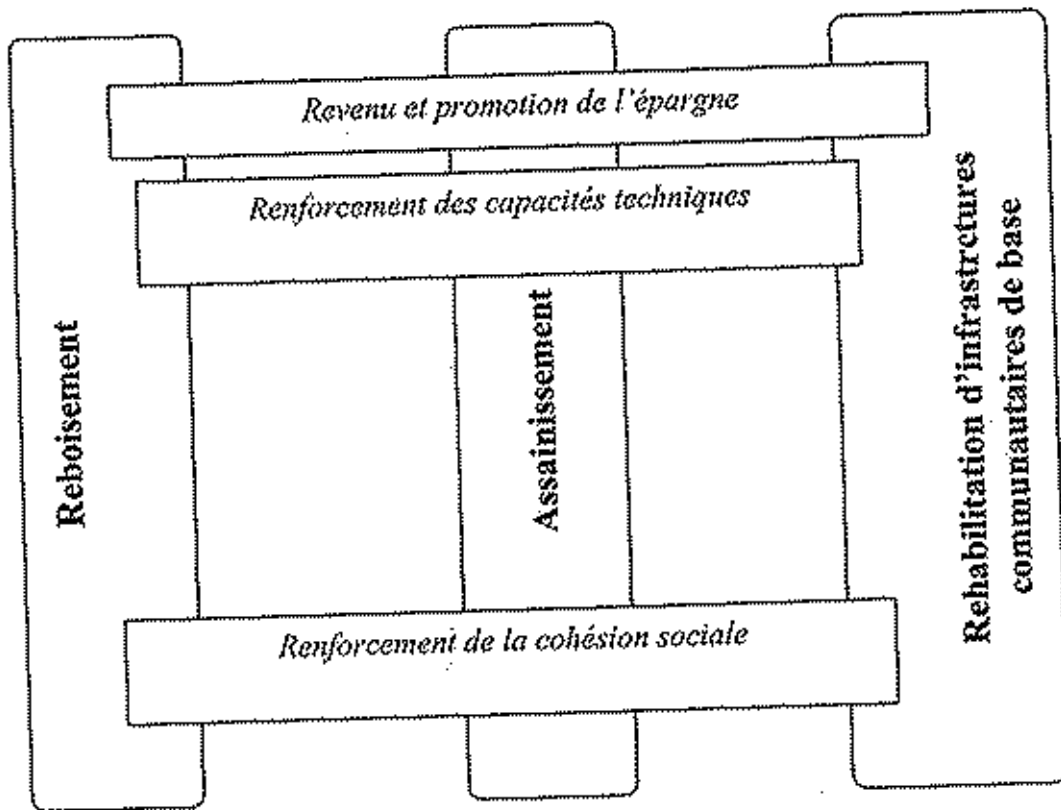
- *Le choix des provinces Cankuzo, Makamba* est justifié par leur situation frontalière avec la Tanzanie, faisant d'elles des zones qui enregistrent actuellement beaucoup de rapatriés avec une grande proportion de jeunes. Cela affecte aussi les jeunes qui sont restés au pays et qui doivent faire face à de nombreuses difficultés liées à cette situation.
- La province de Kayanza a été ciblée à double titre : c'est des provinces les plus surpeuplées du Burundi après la Mairie de Bujumbura et la province de Ngozi (cfr la "Population Burundaise en 2003"/Projet Appui aux programmes de population) et durant la crise, elle a constitué un corridor des bandes armées qui faisaient des ravages sur leur passage.
- *Bujumbura rural* a été grièvement affecté jusqu'à très récemment par la guerre. L'instabilité et le manque de sécurité ont persisté sur toute la période qu'a duré la crise. Pour cette raison, la province a rarement bénéficié d'appui des partenaires.
- La province de *Mwaro* a retenu l'attention pour avoir sauvé la paix durant toute la période de la crise.
- *La province de Bujumbura Mairie* a accueilli et continue à accueillir les jeunes de toutes les provinces fuyant l'insécurité, la pauvreté et le chômage. Elle abrite aussi un grand nombre de jeunes qui ont déserté l'armée ou les ex-mouvements rebelles qui ne bénéficient d'aucun programme de réinsertion. Cela ne fait que gonfler les rangs des enfants/jeunes de la rue, les mendiants, les jeunes chefs de ménage, les jeunes affectés ou infectés par le VIH/SIDA, et délinquants. C'est parmi cette catégorie qu'on trouve le plus des jeunes qui s'adonnent à des comportements à risque comme la consommation de la drogue, les viols, la prostitution.... En outre, c'est la province qui abritera le siège du projet.

Ces provinces ont été identifiées à titre indicatif. Le Comité technique après une large consultation appréciera les priorités à l'échelle nationale.

Trois principaux résultats sont escomptés du projet :

- 1) les jeunes sont reconnus et valorisés par la communauté comme des acteurs de consolidation de la paix et de relèvement communautaire ;
- 2) les capacités des jeunes à assurer leur auto prise en charge et à renforcer la cohésion sociale sont accrues
- 3) La visibilité sur le rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix est assurée.

Pour la mise en œuvre du projet, toutes les activités vont s'articuler autour de 3 pôles d'intérêt objet de la stratégie Cash for Work : i) reboisement et entretien de l'environnement, ii) reconstruction des infrastructures communautaires et iii) assainissement/Buja Mairie :



D'une manière générale, toutes les activités débiteront par un appel public de manifestations d'intérêt adressé aux associations locales de jeunes, au secteur privé, aux congrégations religieuses, aux autres associations de la société civile et l'administration. L'objectif de cet appel permettra de définir les partenaires, les priorités nationales ou locales selon les activités du projet. Le projet veillera à la participation équitable des filles et des garçons dans sa mise en exécution.

Résultat 1 :

Les jeunes sont reconnus et valorisés par la communauté comme des acteurs de consolidation de la paix et de relèvement communautaire à travers les activités HIMO donnant droit à du cash for work : reboisement et entretien de l'environnement, assainissement du milieu urbain, et réhabilitation d'infrastructures communautaires de base (centres jeunes, écoles, centres de santé...) et sportives.

Les avant-midi seront consacrés à ces principales activités manuelles. Les associations intervenant dans la protection de l'environnement seront consultées et impliquées dans leur mise en œuvre.

Les après-midi seront réservés aux :

- i) activités de formation/sensibilisation sur différents thèmes visant la consolidation de la paix et les compétences de vie (la communication non violente, la résolution pacifique des conflits, la sensibilisation sur l'importance des activités d'intérêt communautaire pour la cohésion sociale, la sensibilité au genre, l'alphabétisation, la création des associations et des AGR, la sensibilisation à l'épargne et aux micro crédits, les compétences personnelles). Un programme définitif sera adopté en début de projet. Pour maximiser les résultats des formations, ces dernières seront dispensées par des associations/ONGs et personnes ressources choisies pour leur compétence/expérience pratique dans les différents domaines.
- ii) activités culturelles et sportives qui contribueront à entretenir l'esprit d'équipe et la cohésion sociale. Le sport le plus populaire en milieu rural est le football qui est l'apanage des garçons ; les activités culturelles cibleront particulièrement les filles. Ces deux activités serviront aussi à les préparer pour participer aux concours prévus à la fin du projet sur le thème : "le rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix".

Résultat 2 : les capacités des jeunes à assurer leur auto prise en charge et à renforcer la cohésion sociale sont accrues :

Bien que les jeunes soient animés d'esprit d'initiative et de créativité, ils ne sont pas crédibles auprès des institutions financières existantes. Le projet placera un fonds de garantie pour faciliter l'accès des jeunes aux crédits. Le fonds sera déposé dans une/des institutions de micro finance présente dans les provinces couvertes par le projet et possédant une longue expérience. La valeur ajoutée de ce fond est qu'il permettra aux jeunes de se familiariser avec les exigences des institutions financières en termes d'épargne, de remboursement dans les délais et avec intérêt. Ce fonds de garantie permettra aussi de pérenniser l'activité d'octroi des micro crédits au delà du projet.

Quatre catégories des jeunes sont ciblées pour bénéficier d'un renforcement des capacités visant l'auto prise en charge par l'accès à des services de micro finances ou à l'emploi. Un fonds de garantie sera constitué pour appuyer les micros projets initiés par les jeunes :

- En début du projet, cette activité ciblera les jeunes entrepreneurs qui ont les capacités ou les potentialités d'entreprendre une activité de production de biens ou de services dans le cadre du fonds de garantie mis à disposition par le projet. La 1^{ère} étape de cette activité consistera à : (i) définir le mode de fonctionnement du fonds de garantie; (ii) définir les critères d'éligibilité d'une ou des institutions de micro finance, notamment l'expérience et les capacités à pérenniser ce fonds, la présence de l'IMF dans la province couverte par le projet, etc... ; (iii) définir les critères d'éligibilité des bénéficiaires (âge, sexe, capacités à entreprendre, rentabilité du projet, projet innovateur, projet profitant aussi à la communauté, jeunes sans cadre spécifique d'encadrement reconnu, etc.). Ces critères constitueront le support à l'appel à manifestations d'intérêts. Jusqu'à 60% des crédits couverts par le fonds de garantie seront consacrés à cette catégorie de jeunes qui auront montré leur capacité/potentialité à entreprendre ou à renforcer des projets individuels ou collectifs.
- Seront aussi éligibles au fonds de garantie les jeunes qui auront participé aux activités HIMO et remplissant les critères ci haut- mentionnés. En effet, grâce à l'approche "Cash for Work" et en marge des activités HIMO, les jeunes seront sensibilisés sur l'amour du travail, l'importance de l'épargne, les conditions pour accéder aux micro crédits et sur les opportunités offerts par le projet pour faciliter le démarrage ou le développement d'une activité génératrice de revenu. Les jeunes qui se seront appropriés ces enseignements pourront présenter leurs projets pour financement. Au moins 30% des crédits couverts par le fonds de garantie seront consacrés à cette catégorie.

- Les jeunes déscolarisés exerçant divers petits métiers (aides-maçons, aides soudeurs, aides mécaniciens, aides couturiers, etc....) bénéficieront d'une formation sur le tas pendant 3 mois. Il est prévu d'appuyer les formations sur le tas en métiers professionnels, associées aux formations en entrepreneuriat. Le secteur privé sera sollicité pour offrir des places de stage/formation au sein des entreprises. Les institutions de formation existantes seront aussi sollicitées. A l'issue de cette formation, les bénéficiaires seront encouragés à s'établir pour leur compte, individuellement ou en association. Au moins 10% des crédits couverts par le fonds de garantie seront consacrés à cette catégorie.
- Ce volet s'intéressera également aux jeunes diplômés sans emploi. Le secteur privé, la société civile et les projets de développement seront sollicités pour accorder un stage de 1^{er} emploi. Pour une centaine de jeunes diplômés, il est prévu d'appuyer des stages professionnels, de formation et/ou de premier emploi auprès d'entreprises privées ou d'institutions professionnelles. Des contacts seront faits à ce sujet auprès des institutions pertinentes et un appel public d'expressions d'intérêt de la part du secteur privé, sera fait au début du projet.

Résultat 3 : La visibilité sur le rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix est assurée.

Pour atteindre ce résultat, les activités suivantes seront réalisées :

- Production des émissions pour rendre visibles les activités du projet et sensibiliser en même temps les jeunes sur leur rôle dans la consolidation de la paix ;
- Organisation des concours culturels dans trois domaines à savoir la chanson, la peinture et la sculpture. Les meilleures œuvres seront archivées sur des supports appropriés et serviront d'outils pour la communication non violente. Ces concours se feront à deux niveaux : (i) concours interprovinciaux entre les bénéficiaires du projet ; (ii) concours libre entre les autres jeunes artistes.
- Organisation des compétitions sportives dans les provinces couvertes. Ces compétitions se feront aussi à deux niveaux : (i) compétitions intercommunales regroupant les jeunes scolarisés et non scolarisés; (ii) compétitions finales au niveau de chaque province.

Les bénéficiaires directs du projet sont des jeunes âgés de 18 à 30 ans des provinces ciblées répartis en 4 catégories :

- Plus ou moins 6.000 jeunes non scolarisés sans emploi qui participeront aux activités HIMO. Le choix portera l'accent sur les jeunes de la rue, les jeunes chefs de ménage, les jeunes filles mères, les jeunes ayant déserté l'armée régulière ou les mouvements armés, les jeunes rapatriés, les jeunes déplacés, les jeunes démobilisés, les jeunes batwa et autres vulnérables sur place.
- Les jeunes entrepreneurs qui ont les capacités ou les potentialités d'entreprendre une activité de production de biens ou de services dans le cadre du fonds de garantie mis à disposition par le projet. Le nombre de bénéficiaires dépendra de l'importance des projets retenus pour financement.
- Plus ou moins 1.200 jeunes apprentis dans les métiers manuels.
- Plus ou moins 100 jeunes diplômés sans emploi.
- Les jeunes artistes (chanteurs, peintres, sculpteurs) qui participeront à la production des messages sur le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix.

Les bénéficiaires indirects sont les communautés des provinces ciblées. Les jeunes et les autres catégories du pays bénéficieront des messages sur le rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix qui seront diffusés par les médias et à travers les expressions culturelles.

Les propositions des jeunes ont été prises en compte dans la formulation du présent projet, à travers notamment les associations des jeunes ci-après : Conseil National de la Jeunesse (CNJB), Collectif pour la promotion des associations de Jeunes (CPAJ), Réseau National de jeunes pour la lutte contre le SIDA (RENAJES), Association pour la Promotion de la Fille Burundaise (APFB), Réseau des Jeunes en Action (REJA), Réseau des Jeunes en Population et Développement (RJPD), Collectif des Associations Provinciales des Etudiants (CAPE), l'Association des Scouts du Burundi (ASB), Association des Guides du Burundi (AGB), Projet enfants soleil et conseil national des églises du Burundi. En outre, le projet a pris en compte les propositions données par les jeunes lors des consultations régionales organisées en décembre 2006 dans le pays. Les jeunes participeront à toutes les étapes de mise en œuvre, d'identification des besoins surtout pour les activités HIMO et de suivi-évaluation du présent projet. Ces organisations et d'autres qui se manifesteront seront également impliquées dans la mise en œuvre du projet notamment dans l'identification des bénéficiaires et le suivi-évaluation de ce projet.

Le projet mettra à profit les leçons apprises par la mise en œuvre des projets antérieurs :

- Les jeunes en association ont déjà fait preuve de leurs initiatives et bonne foi à participer à la reconstruction nationale tant moral que matérielle, mais ils ont besoin de renforcement des capacités (matériellement et techniquement) pour faire mieux.
- Les grands besoins exprimés par les jeunes dans tous fora sont (i) l'accès à emploi, (ii) l'auto prise en charge à travers les micro projets générateurs de revenu, et (iii) les formations axées sur l'auto prise en charge.
- La sensibilisation et mobilisation des jeunes donnent des meilleurs résultats quand elles sont réalisées par les jeunes eux-mêmes (éducation par les pairs). Toutefois ces jeunes ont besoin d'un accompagnement au niveau méthodologique et outils didactiques pour participer activement au processus de consolidation de la paix.
- Les jeunes ont besoin des lieux de rencontre et d'échange spécifiques à eux, qui servent aussi de lieux de sensibilisation et d'animation, d'information et de formation pour toute la communauté environnante. Les autres partenaires de la commune utilisent aussi ces centres pour les rencontres, l'animation et réalisation de certaines activités d'intérêt de la collectivité.

Le projet se réalisera en une année. A la fin de l'année, le Ministère de la Jeunesse et le UNFPA conduiront une évaluation indépendante de l'impact du projet sur la consolidation de la paix, et sur le changement d'attitudes et de comportement au sein de la population cible. Les termes de référence de cette évaluation seront élaborés en concertation avec le Comité de Pilotage.

B) Stratégies transversales.

- En adoptant une stratégie participative, "avec les jeunes et par les jeunes", le projet met l'accent sur l'opportunité que présentent les jeunes en tant qu'acteurs du relèvement social et comme ressource pour la consolidation de la paix. Dans la mise en œuvre du projet, une grande importance sera accordée aux jeunes eux-mêmes : dans l'identification des bénéficiaires et des activités à mener, dans la gestion des infrastructures et équipements. Ils seront représentés dans le Comité technique du projet, et participeront dans le suivi et l'évaluation.
- La pérennité du projet sera assurée par : (i) l'engagement des jeunes et des communautés à entretenir l'environnement et les infrastructures réhabilitées ; (ii) le fonds de garantie qui assurera la continuité du volet épargne et crédit au delà du projet, (iii) le renforcement des capacités et compétences de vie des jeunes impliqués dans les activités HIMO et de formation professionnelle, (iv) la dynamique lancée par le projet sera consolidée par le gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. D'autre part, le projet vient en complément à une initiative d'insertion économique des jeunes déjà existante au Ministère de la Jeunesse et des

Sports depuis 2006. Dans ce cadre, le gouvernement a disponibilisé un fonds s'élevant à 300.000US dollars en 2006 et 500.000US dollars en 2006. Il sera renouvelé chaque année.

- En outre, la pérennité du projet sera assurée surtout par une politique de partenariat avec les institutions appropriées et permanentes du secteur public, civique et privé. Ces derniers ont fait l'objet de nombreuses discussions et accords préliminaires de partenariat. En particulier, il est prévu de collaborer avec :
 - Certains Ministères, à savoir le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique pour faciliter la mise en œuvre des activités HMO, le Ministère de l'environnement pour l'exécution des activités de reboisement, le Ministère des Travaux Publics pour les activités d'assainissement, le Ministère de l'Education Nationale, pour la formation en métiers professionnels, à travers les CFPF. Le Ministère de la solidarité pour bien tenir compte de l'équilibre du genre et intégrer les groupes des jeunes souvent oubliés ou discriminés. Le Ministère de la Santé pour renforcer les services de santé conviviaux aux jeunes dans les provinces/communes ciblées.
 - les programmes du PNLS/UNICEF/UNESCO, exécutés par les ONG nationales partenaires, pour la prévention du VIH/SIDA, pour les activités d'animation et de renforcement des compétences de vie, à mener en marge des travaux communautaires ;
 - Le secteur privé, pour les opportunités de formation professionnelle et stages de premier emploi ;
 - La FENACOBU, le CECM et autres institutions de marque pour la mise en œuvre du programme des micro crédits et la gestion des fonds de garantie pour ceux-ci ;
 - Les associations intervenant dans la protection de l'environnement ;
 - Plusieurs associations professionnelles, entre autres Avocats Sans Frontières et l'Association des Femmes Journalistes, pour les stages de premier emploi ;
 - Les réseaux d'associations de jeunes – le Conseil National de la Jeunesse, les réseaux et collectifs de jeunes ;
 - Les confessions religieuses, qui mobilisent les jeunes au niveau local ;
 - Les ONGs nationales partenaires de UNFPA et l'UNICEF pour la mise en place et la formation d'animateurs de jeunes à moyen terme ; l'UNHABITAT et l'ABUTIP pour l'appui technique aux travaux de réhabilitation des infrastructures communautaires ;
 - les autres projets du Programme prioritaire pour la Consolidation de la Paix, notamment le projet d'appui aux démobilisées et aux sinistrés, et celui pour la promotion des femmes, pour la synergie entre les activités génératrices de revenus et la mobilisation de certaines catégories de jeunes ; et le projet Cadres de dialogue pour mener des réflexions sur les grands enjeux nationaux et sur le rôle et responsabilités des jeunes en matière de consolidation de la paix .
- Le projet, tout en se focalisant sur les activités immédiates et visibles, mettra un accent aussi sur le renforcement des capacités et compétences de vie locales des jeunes, personnelles aussi bien qu'économiques et sociales, pour reconstruire le tissu social et assurer la pérennisation des acquis après la fin de ce projet.
- La bonne réussite de ce projet servirait à encourager des financements ultérieurs de la part d'autres bailleurs de fonds pour une deuxième phase, qui pourra couvrir d'autres provinces.

4. ARRANGEMENTS DE GESTION

Le présent projet est une initiative conjointe entre le Gouvernement du Burundi et le Bureau Intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB) qui s'inscrit dans le cadre du Plan Prioritaire Pour la Consolidation de la Paix au Burundi. Le projet sera mise en œuvre sous l'autorité du Ministère de la Jeunesse avec l'appui du BINUB / UNFPA, tandis que certaines activités seront mise en œuvre par d'autre partenaires. Les co-

présidents du Comité de Pilotage Conjoint auront la responsabilité globale pour l'achèvement des résultats prévus dans le cadre de ce projet.

Le présent projet sera géré et coordonné autour du cadre suivant :

- **Le Comité de pilotage conjoint.** Le Comité de pilotage conjoint est chargé de l'orientation stratégique, du contrôle, ainsi que de la prise de décisions concernant l'affectation des fonds reçu du Fonds Fiduciaire pour la Consolidation de la Paix. Les fonctions principales du Comité de pilotage, entre autres, sont de : Examiner les propositions de projets pour s'assurer de leur conformité avec le plan prioritaire ; approuver les projets présentés au Comité, et affecter des ressources requises ; et examiner et approuver les rapports périodiques sur l'état d'avancement des projets ainsi que les rapports d'évaluation de leur impact. Le Comité de pilotage est co-présidé par le Gouvernement et le Représentant exécutif du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi, ci-après dénommé le RESG. Le Comité est appuyé par un Groupe d'Experts ainsi qu'un Secrétariat Permanent qui forment le Bureau d'Appui.
- **Le Comité Technique de Suivi.** Un comité de suivi sera établi pour superviser et assurer le suivi du présent projet. Ce comité a comme premier rôle la supervision stratégique de la mise en œuvre de ce projet, ainsi que l'approbation du plan de travail du projet, le suivi régulier des performances, le règlement de tous différends qui peuvent survenir, et de faciliter la coordination entre les partenaires et les autres acteurs nationaux ou internationaux impliqués dans la mise en œuvre du projet. Le Comité de suivi sera composé du Ministère, y compris le CNCA, et l'agence des Nations Unies impliquée dans la mise en œuvre du projet, ainsi que d'autres partenaires, y compris les organisations des jeunes et autres ONGs, et les partenaires internationaux. Le Comité Technique de Suivi sera co-piloté par le Ministère de la Jeunesse responsable pour la mise en œuvre des projets et le UNFPA.
- **Ministère de tutelle.** Le projet sera mis en œuvre par le Ministère de la Jeunesse, conjointement avec le UNFPA, qui seront responsables pour la mise en œuvre du projet auprès du Comité technique de Suivi. Dans ce cadre, un Directeur du Projet, désigné par le Ministre, sera responsable pour la direction générale et l'achèvement des résultats prévus dans le cadre de ce projet. Le UNFPA sera responsable pour les aspects programmatiques et financiers conformément aux règles de procédure du Fonds Fiduciaire pour la Consolidation de la Paix. Le Directeur de projet sera appuyé dans ces tâches par une unité de gestion et de coordination attaché au Ministère, qui assurera la gestion et l'administration quotidienne du projet et de ses finances, fournira les services techniques requis, ainsi que la coordination des différents partenaires dans le cadre de la mise en œuvre.
- **Agence Partenaire Nations Unies.** Le projet sera mis en œuvre conjointement avec le UNFPA, qui aura la responsabilité finale auprès du siège pour les aspects programmatiques et financiers du projet, selon le règlement financier pertinent à l'exécution directe (DEX). Dans ce cadre, l'Agence Partenaire des Nations Unies sera responsable et appuiera le Directeur du projet dans la gestion des fonds (voir section 3.3) reçu pour le projet, ainsi que toute transaction financière. La Section Intégrée Paix et Gouvernance du BINUB fournira aussi des services administratifs, techniques et programmatiques pour appuyer la mise en œuvre du projet, y compris le détachement de 2 staffs dans l'unité de coordination.

Composition et administration de l'unité de gestion et coordination

L'Unité de Gestion et Coordination sera placée sous la supervision directe du Directeur du projet pour appuyer les aspects administratifs, techniques et financiers. Les responsabilités spécifiques de l'Unité de Coordination incluront :

- le développement des plans de travail détaillés pour l'exécution du projet ;
- la coordination quotidienne de la mise en œuvre des activités ;

- l'administration journalière des transactions du projet
- la préparation et révision des budgets, des demandes de paiements et d'achats ;
- la coordination de l'appui des partenaires nationaux et internationaux ;
- la supervision et coordination des agences d'exécution ;
- la préparation régulière des rapports financiers et narratifs.

L'Unité de Gestion et Coordination sera composée en outre de 3 staffs nationaux payés directement par ce projet et sous la responsabilité direct du Directeur du Projet :

- Un coordonnateur de projet, qui sera responsable pour la supervision du projet et la gestion de l'unité de coordination ;
- Un Chargé de projet qui sera responsable pour le suivi régulier de la mise en œuvre du projet et la préparation de rapports réguliers ;
- Un Chargé de l'administration et des finances.

En plus, d'autres staffs peuvent être détachés par le Ministère du tutelle et co-localisés dans l'unité de gestion, et travailler sous la supervision du coordinateur du projet.

L'Agence Partenaire des Nations Unies, compte tenu de sa responsabilité programmatique et financière, détachera dans l'unité de gestion du projet un expert à titre de coordinateur adjoint, ainsi que des experts supplémentaires si besoin est.

Sélection de partenaires et des agences d'exécution

La sélection des partenaires et des agences d'exécution sera gérée selon les règles et procédures de l'agence partenaire des Nations Unies. Un Comité de Sélection et d'Achats sera mis en place à cet égard par le Comité Technique de Suivi.

Gestion financière

Les fonds alloués au projet par le Comité de pilotage conjoint seront gérés directement par l'UNFPA selon la modalité DRX (Exécution Directe). Dans ce cadre, l'UNFPA sera responsable pour toute transaction financière, d'achats et d'approvisionnement qui sera effectué sur la base du plan de travail préparé par l'unité de gestion du projet. Selon les procédures du UNFPA, le coordonnateur du projet proposera un engagement de fonds sur la base du plan de travail, et le UNFPA sera responsable pour l'approbation et l'exécution des paiements. Le Coordonnateur du Projet sera également responsable pour s'assurer que les fonds attribués au projet sont correctement alloués aux activités sur la base du plan de travail, et de faire un suivi régulier des déboursements et des dépenses pour assurer l'achèvement des résultats prévus. D'autres modalités d'exécution seront considérées au cours de la mise en œuvre du projet.

Suivi et évaluation

Le suivi et évaluation du projet sera fait à trois niveaux, sous la coordination du bureau d'appui du Comité de Pilotage Conjoint :

- Par l'Unité de gestion et de coordination du projet, qui sera responsable pour le suivi régulier des activités, pour la production périodique des rapports narratifs et financiers, et pour organiser une enquête d'impact et une évaluation indépendante à la fin du projet ;

¹ Le barème salarial qui sera utilisé pour la rémunération de ce staff sera adopté conjointement par le Gouvernement et les Nations Unies dans le cadre du plan prioritaire pour la consolidation de la paix.

- Par le Comité Technique de Suivi, qui sera responsable auprès du Comité de Pilotage Conjoint pour le suivi périodique des résultats achevés par le projet, ainsi que la revue des rapports produit par l'unité de gestion, le CNCA assurera cette tâche en partenariat avec la Section intégré Paix et Gouvernance du BINUB ;
- Par le Comité de Pilotage Conjoint, qui sera responsable pour l'évaluation de l'impact du projet dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Prioritaire pour la Consolidation de la Paix.

Audits

Le projet sera soumis à des audits internes et externes selon les règles du UNFPA et du Gouvernement.

5. ANALYSE DES RISQUES ET HYPOTHESES DU PROJET

- Le faible engagement de l'administration locale. Face à cela, des rencontres de sensibilisation des responsables administratives seront organisées.
- La persistance des défis sécuritaires, surtout les défis inhérents à la non-application de l'accord entre le Gouvernement et le FNL-Palipehutu. Des conflits armés dans le pays et dans la sous-région créeraient un environnement contraire à la protection des droits humains et porteraient atteinte à la réhabilitation et de cohabitation pacifique. Les bénéficiaires auront acquis des capacités qui leur permettront de mettre en place les mécanismes de prévention des conflits, et de refus au recrutement et enrôlement visant la déstabilisation de la paix, et de bonne communication avec les autorités pour le maintien de la paix dans leurs localités.
- Le retard dans le décaissement des fonds mobilisés pourrait perturber le calendrier d'exécution des activités. Néanmoins les institutions chargées de la gestion directe du projet travailleront en étroite collaboration tout au long de sa mise en œuvre.
- L'éloignement des zones d'intervention du bureau de coordination sise à Bujumbura- Mairie. Pour ce faire, les moyens de suivi et de l'évaluation seront conséquemment renforcés. L'appui des bureaux provinciaux du BINUB a été sollicité à cet égard.

6. CADRE LOGIQUE

Objectifs/Résultats/Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Principales hypothèses
<p>Objectif global : Les jeunes sont revalorisés, se prennent en charge et participent pleinement à la consolidation de la paix au sein de leurs communautés.</p>			
<p>Objectif spécifique 1 : Donner l'opportunité aux jeunes non scolarisés sans emploi de participer au relèvement communautaire et dans la cohésion sociale à travers des activités HIMO</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les communautés ont une opinion plus positive des jeunes - Réduction du nombre d'incidents liés à l'insécurité dans les provinces cibles - Les actes répréhensifs commis par les jeunes diminuent - Les jeunes connaissent le bien fondé de la protection de l'environnement ; - Existence de propreté dans la zone urbaine couverte par les activités d'assainissement - Développement d'un esprit d'entreprenariat chez les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête d'impact prévue à la fin du projet - Rapports des organismes de lutte pour les droits de l'homme - Rapports de police - Rapports d'activités et rapports de suivi/évaluation - Reportage dans les journaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Accord de paix mis en œuvre - Stabilité et volonté politique - Capacités, et disponibilité - engagement des partenaires de mise en œuvre dans les provinces cibles. - Collaboration effective avec les autorités administratives
<p>Résultat 1 : les jeunes sont reconnus et valorisés par la communauté comme des acteurs de consolidation de la paix et de relèvement communautaire</p>			
<p>Activités : 1.1 Organiser les avant-midi des activités HIMO :</p>			

	Bonnes conditions climatiques	Rapports d'activités de Rappports suivi/évaluation	- -	Nombre de plants produits Nombre de filles et de garçons formés	- -	
<p>1.1.1. Planter au moins 700.000 plants dans les 5 provinces</p> <p>1.1.2. Former 1.400 jeunes dont 50% des filles sur le tas à la préparation des pépinières</p>		Rappports d'activités de Rappports suivi/évaluation				
<p>1.1.3 Organiser des activités de réhabilitation des infrastructures communautaires de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier de façon participative les infrastructures communautaires à réhabiliter - Organiser les travaux 		Rappports d'activités de Rappports suivi/évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'infrastructures réhabilitées - Nombre de filles et garçons ayant participé à la réhabilitation 			
<p>1.1.3. Organiser des séances d'assainissement pour les activités d'assainissement dans les différentes zones de la Mairie de Bujumbura impliquant les jeunes vulnérables particulièrement les jeunes de la rue.</p>		Rappports d'activités de Rappports suivi/évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes occupés - H/j de travail accompli par les jeunes 			
<p>1.2. Organiser les après-midi les activités récréatives et de formation/sensibilisation</p>						
<p>1.2.1. Organiser des séances de formations/sensibilisation sur divers thèmes de consolidation de la paix et d'auto prise en charge (importance de l'épargne, micro crédits, initiation des micro projets générateurs de revenu...):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adopter de façon participative le programme : thématiques (axées sur la consolidation de la paix, auto prise en charge, compétences personnelles, SR, genre, etc.) et les horaires - Identifier les ONGs exécutantes et former les personnes ressources 		<ul style="list-style-type: none"> - Modules développés - Liste des personnes ressources retenues 	<ul style="list-style-type: none"> - programme de formation/sensibilisation élaboré - nombre de séances organisées - nombre de filles et de garçons ayant participé. 			

- Développer le contenu des différents modules - Animer les séances de formations/sensibilisation	- montant de l'épargne constitué		
<p>1.2.2. Organiser des activités culturelles et sportives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des séances de composition de chansons, de peintures et de sculptures sur différents messages visant la consolidation de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de filles et garçons ayant participé - Nombre de chansons thématiques produites ; - Nombre de peintures et sculptures produites 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activité - Rapports d'évaluation - Les textes des chansons - Les croquis/esquisses des tableaux/sculptures - Rapports d'activités 	
<ul style="list-style-type: none"> - Organiser entre les bénéficiaires du projet et la communauté des activités sportives pour les préparer aux compétitions finales prévues à la fin du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de matchs livrés 		
<p><u>Objectif spécifique 2 :</u> Renforcer l'autonomie économique des jeunes à travers les formations professionnelles, les AGR et l'accès aux services d'épargne et de crédit.</p>			
<p><u>Résultat 2 :</u> - les capacités des jeunes à assurer leur auto prise en charge et à renforcer la cohésion sociale sont accrues</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes - Secteur productif redynamisé - Les actes répréhensifs commis par les jeunes diminuent 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête d'impact prévue à la fin du projet - Rapports d'activité - rapports de suivi/évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une IMF dans la province - Disponibilité de fonds - Disponibilité de ressources humaines adéquates

<p>Activités :</p> <p>2.1. Identifier les IMF partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir le mode de fonctionnement du Fonds - Définir les critères d'éligibilité d'une IMF et signer un contrat avec une/les IMF - Définir les critères d'éligibilité des bénéficiaires en respectant l'équilibre de genre 	<p>Existence du fond de garantie</p> <p>Existence des critères de choix d'une ou des IMF, Existence d'un contrat signé avec un ou plusieurs IMF's</p> <p>Nombre et montants de projets financés</p> <p>Taux de remboursement des crédits</p>	<p>Contrat avec une ou des IMF</p> <p>Rapport d'activités et de suivi</p>	<p>Une bonne sélection et un bon suivi des micro projets financés</p> <p>Programme de formation/sensibilisation adapté</p>
<p>2.2. Financer les microprojets des jeunes :</p> <p>a) Financer les micro-entreprises des jeunes ayant les capacités potentiellement entrepreneuriales en ciblant particulièrement les initiatives des jeunes filles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser un appel à manifestation d'intérêt pour les jeunes qui veulent - Analyser les micro projets soumis pour financement en collaboration avec des professionnels de la micro finance - Organiser des formations pour les bénéficiaires des projets retenus - Financer les projets retenus - Assurer le suivi des projets financés 	<p>Nombre et montants de projets financés</p> <p>Taux de réussite des micro projets financés</p> <p>nombre de bénéficiaires appuyés</p> <p>% des filles bénéficiaires</p> <p>Montant des crédits octroyés</p> <p>Tx de remboursement des crédits</p>	<p>TDRs élaborés</p> <p>Rapport de suivi et évaluation</p>	<p>Une bonne sélection et un bon suivi des micro projets financés</p> <p>Programme de formation/sensibilisation adapté</p>
<p>b) Financer les micro - entreprises des jeunes ayant participé aux activités HMO</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des séances de sensibilisation des jeunes sur les services d'épargne et de micro crédit et encourager l'épargne avec le Cash for Work - Assister techniquement les jeunes à l'élaboration des projets et à leur mise en œuvre - Financer les projets retenus 	<p>Montant de l'épargne mobilisée</p> <p>Nombre et montants de projets financés</p> <p>Taux de réussite des micro projets financés</p> <p>nombre de bénéficiaires appuyés</p>	<p>Rapport de suivi et évaluation</p>	<p>Une bonne sélection et un bon suivi des micro projets financés</p> <p>Programme de formation/sensibilisation adapté</p>

	Assurer le suivi des projets financés	<ul style="list-style-type: none"> - % des filles bénéficiaires - Montant des crédits octroyés - Taux de remboursement des crédits 		
<ul style="list-style-type: none"> - c) Financer les micro entreprises des jeunes ayant bénéficié des formations professionnelles sur le tas 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités de 1.200 jeunes apprentis (240/province) en métiers professionnels sur le tas - Appel à manifestation d'intérêt pour 200 projets à financer - Organiser une formation de 5 jours axée sur l'entreprenariat à l'endroit des promoteurs des projets retenus - Financer 200 projets et assurer le suivi. 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de filles et garçons formés - Nombre de projets élaborés et soumis pour financement - Montant des crédits octroyés 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des participants - Rapports de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Une bonne sélection et un bon suivi des micro projets financés - Programme de formation/sensibilisation adapté
<ul style="list-style-type: none"> - 2.3. Faciliter les stages de premier emploi pour 100 jeunes diplômés 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les partenaires potentiels - Arrêter les critères d'identification des bénéficiaires (jeunes chefs de ménages, orphelins, handicapés, filles mères,...) - Faciliter l'accès des jeunes diplômés à un stage de 1^{er} emploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes filles et garçons ayant accompli un stage 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des bénéficiaires - Liste des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne collaboration avec le secteur privé et les autres employeurs
<ul style="list-style-type: none"> - Activités : - 1.1 Produire et diffuser des émissions radiophoniques, des spots, des débats sur le rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix - 3.2. Organiser des tournois sportifs entre les bénéficiaires et la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'émissions produites et diffusées - Nombre de rencontres organisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activités - Rapports de suivi/évaluation - Rapports d'activités - Rapports de suivi/évaluation 		

<p>3.3. Organiser à la fin du projet avec les jeunes ayant participé aux activités HIMO et autres jeunes chanteurs, (i)des tournois sportifs et (ii) d'un concours des chansons sur le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix.</p>	<p>-</p>	<p>Deux albums de 10 chansons chacun produits et diffusés ; Nombre de tableaux et de sculptures produits</p>	<p>Rapport d'activités</p>
--	----------	--	----------------------------

7. BUDGET PAR CATEGORIE EN USS

Catégorie	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût Total
I. Personnel				34,800
Coordonnateur national du projet	H/mois	12	1,200	14,400
Assistant Financier	H/mois	12	700	8,400
Chargé de projet	H/mois	12	1000	12,000
Assistant Programme (détachement de BINUB)				PMI
2. Contrats				2,595,110
Activités HIMO/Reboisement				444,160
Location 4 véhicule/province pendant 20 jrs	Jours	320	60	19,200
Main d'oeuvre spécialisée : (2 pépiniéristes, 4 encadreur, 3 sentinelles par province pdt 7 mois)	H/mois	252	80	20,160
Journées de reboisement; encadrement et supervision journée de reboisement/4 pers par province	Personne	16	800	12,800
cash for work pour 1400 jeunes pendant 7 mois	H/mois	9,800	40	392,000
Activités HIMO/Réhabilitation infrastructures communautaires				342,640
Salaires pour le responsable du chantier	H/mois	28	130	3,640
Main d'oeuvre qualifiée/30prs/prov pendant 3 mois	H/mois	450	100	45,000
Cash for work pour 2 450 jeunes pendant 3 mois	H/mois	7,350	40	294,000
Activités HIMO/Réhabilitation terrains de sports				190,200
Chefs de chantier : 100 \$*3 mois* 2 pers/province	H/mois	30	100	3,000
location véhicule pour le suivi/3 véh par prov pdt 8 jrs	Jours	120	60	7,200
Cash for work pour 1.500 jeunes pdt 3 mois	H/mois	4,500	40	180,000
Activités HIMO/Assainissement				417,408
Encadreur : 24 * 2 encadreur par zone* 12 mois	H/mois	192	24	4,608
Location véhicule et carburant d'1 camion par zone pdt 48 jrs	Jours	384	150	57,600
Location véhicule et carburant d'1 camionnette simple cabine	Jours	384	50	19,200
Cash for work pour 700 jeunes pdt 12 mois	H/mois	8400	40	336,000
Financer les micro-entreprises des jeunes ayant les capacités/potentialités entrepreneuriales				650,460
Appel à manifestations d'intérêts				460
Financement des projets (60% du fonds de Garantie)				630,000
Encadrement et suivi des projets				20,000
Financer les microprojets retenus des jeunes ayant participé aux activités HIMO				334,400
Elaboration d'un programme de formation adapté				4,000
Honoraires des animateurs : 4 pers/prov * 5prov	H/mois	140	60	8,400
Appui à la formulation des projets				7,000
Financement des projets (30% du fonds de Garantie)				315,000
Financer les microprojets des jeunes ayant bénéficié des formations sur le tas (10% du fonds de Garantie)				105,000
Produire et diffuser des émissions radiophoniques, des spots, des débats sur le rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix				15,935
Organisation des compétitions sportives à la fin du projet				5,000
Frais d'organisation arbitrage : 5 arbitres/match * 5 prov	Personne	25	30	750

frais de déplacement des joueurs/équipes * 10	équipe	10	200	2,000
Location véhicule : 10 véhicules * 2 jours	véhicule	20	100	2,000
cartes pour communication téléphoniques	province	5	50	250
Organiser à la fin du projet avec des concours culturels				40,000
Enregistrement 20 meilleures chansons	chanson	20	1,500	30,000
Multiplication et diffusion 2 albums	exemplaires	2000	5	10,000
Evaluation				49,907
Réaliser une enquête d'impact				37,907
Audit du projet				6,000
Evaluation du projet				6,000
3. Formation				363,490
Formation et éducation environnementale/3 personnes par province	Personnes	12	1,200	14,400
Formation sur le tas en métiers professionnels de 1200 jeunes				232,000
Formation de 5 jours axée sur l'entrepreneuriat à l'endroit de 200 promoteurs des projets retenus				55,890
Stage 1er emploi pour 100 jeunes diplômés				61,200
4. Transport				50,000
2 véhicules	véhicule	2	25,000	50,000
5. Provisions et Produits				416,715
1.1. Activités HIMO/Reboisement				99,200
semences, engrais, pesticide	Province	4	7,800	31,200
outils, poteaux, sachets pour plants etc	Province	4	17,000	68,000
1.2. Activités HIMO/Réhabilitation infrastructures communautaires				228,385
Matériel de construction et équipement infrastructures communautaires				180,000
Matériels de constructions /terrains de sports				48,385
1.3. Activités HIMO/Assainissement				34,080
Matériel				13,500
2.1.2. Financer les micro-projets retenus des jeunes ayant participé aux activités HIMO				6,000
fournitures	Personne	6000	1	6,000
Multiplication et reliure des documents	province	5	1000	5,000
Production du rapport final	province	5	500	2,500
3.2. Organisation des tournois sportifs				26,550
Ballons de FB	ballons	200	40	8,000
Maillots pour 10 équipes qui iront à la finale provinciale	maillots	200	40	8,000
T/shirts avec messages				3,800
Coupes et autres prix	province	5	750	3,750
trousse médicale	kit	10	200	2,000
produits pour le traçage des terrains	terrain	10	100	1,000
3.3. Organiser à la fin du projet avec des concours culturels				15,000
Octroi des prix aux meilleurs artistes				15,000
6. Equipement				37,405
Equipement du bureau				15,205
Appareil photo numérique				500

Photo copieuse				7,000
Ordinateurs	pièces	3	2000	6,000
Ordinateur portable	pièces	1		2,000
Chevalet	pièces	2		700
Abonnement Internet (communication)				6,000
7. Voyage				156,750
Activités HIMO				54,250
Sensibilisation des parties prenantes/4 prs par province	Personne	16	2,500	40,000
Descentes préliminaires pour étude des terrains : 8 personnes pour les 35 terrains				3,000
frais de supervision/6 visites de 5jrs- 3 prs par province	Il/nuité	450	25	11,250
Organiser à la fin du projet avec des concours culturels et sportifs				102,500
Organisation des concours au niveau des provinces	province	5	5000	25,000
Organiser des finales à Bujumbura pour les 3 catégories	finale	1	40000	40,000
Frais d'hébergement et restauration des joueurs	Personne			37,500
8. Divers (carburant, entretien, maintenance...)				84,048
Sous-total				3,738,318
9. Frais de Gestion (7%)				261,682
10. Coût Total				4,000,000

CHRONOGRAMME DES ACTIVITES

Activités	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
mois												
I. Activités de démarrage												
- Mise en place de l'équipe du projet												
- Achat matériel et équipement de bureau												
- Identification des partenaires et signature des contrats												
II. Activités sur terrain												
Résultat attendu 1 : les jeunes sont reconnus et valorisés par la communauté comme des acteurs de consolidation de la paix et de relèvement communautaire												
1.1. Organiser les avant-midi des activités HIMO :												
1.1.1. Activités HIMO de reboisement, (durée 7 mois) dans 5 provinces												
1.1.2. Organiser des activités de réhabilitation des infrastructures sociales (30 centres communautaires, 35 terrains sportifs etc)												
1.1.3. Organiser des activités d'assainissement dans les différentes zones de la Mairie de Bujumbura impliquant les jeunes vulnérables particulièrement les jeunes de la rue												
1.2. Organiser les après-midi les activités récréatives et de formation/sensibilisation²												
1.2.1. Organiser des séances de formations/sensibilisation sur divers thèmes de consolidation de la paix et d'auto-prise en charge												
1.2.3. Organiser des activités culturelles et sportives												
Résultat attendu 2 : les capacités des jeunes à assurer leur auto												

² Les thèmes qui seront développés porteront notamment sur la communication non violente, la résolution pacifique des conflits, l'importance de l'épargne sur le cash for work reçu et les conditions d'accès aux services de micro-crédits, l'importance de la prise en compte de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur les femmes, le Genre, les compétences personnelles, la santé sexuelle et de la reproduction, le VIH et les autres IST, les violences basées sur le Genre, l'importance de travailler en association, etc.

prise en charge et à renforcer la cohésion sociale sont accrues		
2.1. Mettre à disposition des jeunes un fonds de garantie et définir les règles de son fonctionnement		
2.1.1. Identifier les IMF partenaires		
2.1.2. Identifier les bénéficiaires des micro crédits		
2.1.2. Financer les micro-projets des jeunes		
- Organiser des séances de sensibilisation des jeunes sur les services d'épargne et de micro-crédit		
- Formation en métiers professionnels		
- Formation et appui à l'entreprenariat		
2.2. Faciliter les stages de premier emploi pour 100 jeunes		
Résultat attendu 3 : La visibilité sur le rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix est assurée		
3.1. Produire et diffuser des émissions radiophoniques, spots, débats sur le rôle de la jeunesse dans la consolidation de la paix		
3.2. Organiser des compétitions sportives entre les bénéficiaires et la communauté		
3.3. Organiser à la fin du projet avec les jeunes ayant participé aux activités Himo et autres jeunes chanteurs, (i) des tournois sportifs et (ii) d'un concours des chansons sur le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix.		
Coordination, Suivi et évaluation du projet		
1. Mettre en place et appuyer un service de gestion, de coordination et de suivi des activités du programme		
2. Organiser des réunions de Coordination/ suivi des intervenants		
3. Effectuer des descentes périodiques de suivi/évaluation des activités du projet		
4. Réaliser une enquête d'impact		
5. Réaliser une évaluation et un audit du projet		